



## 31 ème EDITION

# RÈGLEMENT ET DÉROULEMENT 2019 14-19ans

## **ARTICLE 1**

### **DEROULEMENT DU CONCOURS**

- **Vendredi 12 Juillet 2019** : Accueil des candidats, Master Class, répétitions
  - **Samedi 13 Juillet 2019** : Master Class, Demi-Finale
  - **Dimanche 14 Juillet 2019** : Finale, Gala, Cérémonie de Remise des Prix
- 
- Lieu de l'accueil des candidats : STANLOWA - 250 rue du Fg St Honoré - 75008 Paris
  - Lieu de la demi-finale et de la finale : Théâtre de la SALLE PLEYEL - 252 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris
  - Lieu des Masters Class : Théâtre de la SALLE PLEYEL et INSTITUT STANLOWA - 129 Boulevard Hausmann - 75008 Paris (10 minutes à pieds du Théâtre)

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement du concours.

## **ARTICLE 2**

### **CATEGORIES**

Le concours est ouvert aux élèves filles et garçons de toutes nationalités de 14 à 19 ans, n'ayant pas atteint 20 ans le premier jour du concours.

**Le concours est réservé aux élèves d'Ecoles privées ou d'Etat souhaitant se préparer à une future carrière professionnelle.**

ESPOIR : candidats de 14 et 15 ans n'ayant pas atteint 16 ans le premier jour du concours.

SUPERIEUR : candidats de 16 et 17 ans n'ayant pas atteint 18 ans le premier jour du concours.

PRE-PROFESSIONNEL : candidats de 18 et 19 ans n'ayant pas atteint 20 ans le premier jour du concours.

Des dérogations de dispense d'âge peuvent être attribuées après examen du dossier par le comité du Concours.

## **ARTICLE 3**

### **VARIATIONS**

Catégories : Espoir

Filles :

- Une variation libre sur pointes d'une durée maximum de 2mn ou une variation du répertoire sur pointes. (Selon la liste : Article 14)
- Une variation libre contemporaine d'une durée de 3mn maximum sur pointes ou demi pointes.



# CONCOURS DE PARIS LE CHAUSSON D'OR

Garçons :

- Une variation libre d'une durée maximum de 2mn ou une variation du répertoire. (Selon la liste : Article 14)
- Une variation libre contemporaine ou d'une durée de 3mn maximum.

Catégories : Supérieur et Pré- professionnel

Filles :

- Une variation du répertoire sur pointes. (Selon la liste : Article 14)
- Une variation libre contemporaine d'une durée de 3mn maximum sur pointes ou demi pointes.

Garçons :

- Une variation du répertoire (Selon la liste : Article 14)
- Une variation libre contemporaine ou d'une durée de 3mn maximum.

## **VARIATIONS DEMI- FINALE**

**Samedi 13 Juillet 2019**

ESPOIR :

Une variation libre ou du répertoire classique (Article 3)

SUPERIEUR :

Une variation du répertoire classique (Article 3)

PRE-PROFESSIONNEL :

Une variation du répertoire classique (Article 3)

## **VARIATIONS FINALE**

**Dimanche 14 Juillet 2019**

ESPOIR :

1<sup>ère</sup> variation : Une variation libre contemporaine (Article 3)

2<sup>ème</sup> variation : la variation de la demi-finale

SUPERIEUR

1<sup>ère</sup> variation : Une variation libre contemporaine (Article 3)

2<sup>ème</sup> variation : la variation de la demi-finale

PRÉ-PROFESSIONNEL :

1<sup>ère</sup> variation : Une variation libre contemporaine (Article 3)

2<sup>ème</sup> variation : la variation de la demi-finale

## **ORDRE DE PASSAGE**

L'ordre de passage se fera par ordre alphabétique, la première lettre étant tirée au sort.

Seul un professeur pourra accompagner son candidat dans les coulisses et pour les répétitions sur scène.

## **ARTICLE 4**

### **INSCRIPTIONS SÉLECTION VIDEO ÉLIMINATOIRE**

Pour s'inscrire au concours et participer à la sélection vidéo éliminatoire, les candidats doivent s'acquitter des frais d'inscription de **45€ (Quarante-cinq euros)** non remboursables.

Inscription par carte bancaire et envoi de la vidéo en ligne sur le site : <http://www.chausson-or.com>  
**au plus tard le 31 Mars 2019.**



## CONCOURS DE PARIS LE CHAUSSON D'OR

L'inscription au concours implique l'acceptation totale du règlement.  
Chaque candidat doit s'inscrire sur le site internet du concours du Chausson d'Or et soumettre un fichier vidéo (un seul candidat par fichier vidéo) montrant son travail en danse classique.

Une variation classique en studio ou sur scène (année en cours) d'une durée maximale de 2mn30.

La variation présentée sur la vidéo ne doit pas être obligatoirement celle choisie pour le concours. Seuls les fichiers vidéo sont acceptés. Si vous ne parvenez pas à télécharger un fichier vidéo, contactez-nous à [info@chausson-or.com](mailto:info@chausson-or.com)

Le nom complet du candidat doit être inclus dans le nom du fichier vidéo. L'évaluation par le jury se faisant de manière anonyme, le nom du candidat ne doit pas apparaître dans la vidéo elle-même. Les qualités de l'image et du son devront être contrôlées avant le téléchargement. Aucune voix de professeur ne doit être entendue.

Tenue à respecter pour la vidéo en studio :

Un justaucorps clair sans jupette, collant rose, pointes pour les filles, tunique blanche, collant et demi pointes grises pour les garçons.

### RESULTATS DES SELECTIONS VIDEO

Les résultats seront envoyés par mail au plus tard le **15 Avril 2019**.

Les candidats sélectionnés participeront à la suite du concours.

Les décisions du jury des sélections vidéo éliminatoires sont irrévocables.

### INSCRIPTION DEMI- FINALE ET FINALE

Les candidats sélectionnés à la vidéo éliminatoire devront s'acquitter des frais d'inscription de **95€ (quatre-vingt-quinze euros)** non remboursables. Cette somme doit être payée uniquement par carte de crédit au plus tard le **30 Avril 2019**. Un lien sera envoyé par mail au plus tard le 15 Avril 2019 afin de pouvoir procéder à l'inscription.

### CONVOICATIONS

Les candidats sélectionnés recevront leur convocation par mail au plus tard le **15 Mai 2019**. Si vous ne recevez pas la convocation, contactez-nous par mail : [info@chausson-or.com](mailto:info@chausson-or.com)

### MUSIQUES

#### Musiques des Variations Demi-finale et Finale

Un lien permettant de télécharger la musique de la variation sera envoyé sur la convocation.

Seuls les fichiers WAVE et MP3 en haute qualité sont autorisés.

Les fichiers musiques doivent être envoyés au plus tard le **15 Juin 2019**. Aucune autre musique ne sera acceptée après cette date.

Un fichier pour la variation du répertoire et un fichier pour la variation contemporaine envoyés séparément.

Les fichiers musiques devront être obligatoirement nommés avant d'être téléchargés sur le site.

Catégorie, Nom, prénom, Age, Nom de la variation

Les fichiers non conformes ne seront pas acceptés.

### CHOIX DES VARIATIONS

Comme expliqué dans l'inscription à la sélection vidéo, le fichier vidéo n'est pas forcément le choix pour la demi-finale et finale. Le choix définitif des variations devra être envoyé au plus tard le **15 juin 2019** avec le fichier musique.



**En cas de non-respect des délais ci-dessus la participation au concours sera refusée.**

## **ARTICLE 5**

### **TENUES DEMI- FINALE et FINALE**

Pour la demi-finale et la finale, tous les candidats devront se présenter en costume de scène pour toutes les variations.

## **ARTICLE 6**

### **BILLETERIE**

- L'accès au Théâtre sera gratuit pour les candidats. Un badge nominatif leurs sera remis au lieu d'accueil le vendredi 12 Juillet 2019.
- Le candidat pourra bénéficier en plus de son badge, d'une place au tarif préférentiel de 20 euros pour le samedi 13 et d'une place au tarif préférentiel de 20 euros pour le dimanche 14 Juillet 2019. Pour l'achat de ces billets, un lien sera envoyé par mail le 15 Mai 2019 date de l'ouverture de la billetterie.  
Ces billets seront remis au lieu d'accueil du candidat le vendredi 12 Juillet 2019.
- Date limite de vente de ces billets préférentiels le **1er Juillet 2019**. Ces billets ne seront pas vendus pendant le déroulement du concours.
- Un laissez-passer nominatif pour le samedi 13 et le dimanche 14 Juillet 2019 sera attribué au professeur présentant un ou plusieurs candidats sélectionnés pour la suite du concours. Il sera remis au lieu d'accueil le vendredi 12 Juillet 2019.

Il sera impossible de circuler sans badge, sans billet ou sans laissez-passer.

**Toute perte ou oubli de ces derniers ne sera pas remplacé.**

Le concours est ouvert au public.

L'achat des billets se fera directement en ligne sur le site du théâtre de la Salle Pleyel, par téléphone ou sur place le jour du concours. Les tarifs et la date de mise en vente des billets seront communiqués ultérieurement.

## **ARTICLE 7**

### **MASTER CLASS**

Pendant le déroulement du concours, des Master Class seront organisées sur les 3 jours pour tous les candidats.

Le planning et les tarifs des Masters Class seront envoyés par mail avec la convocation au plus tard le **15 Mai 2019**, un lien vous permettra de vous inscrire directement sur le site.

Les Masters Class seront donnés par des professeurs et directeurs de compagnies de renommée internationale. Elles ne sont pas obligatoires mais nous encourageons les candidats à y participer et à en profiter pleinement. La participation à une ou plusieurs Master Class n'affectera en aucun cas le score d'un candidat. Il est préférable de vous inscrire en ligne afin de réserver votre place.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le planning des Master Class.



## **ARTICLE 8**

### **LES PRIX, LES BOURSES, LES STAGES**

**La liste des prix, bourses d'études, bourses d'apprentissage et offres de stages sera définitive au plus tard un mois avant le concours.**

#### **Bourses d'études**

Ce prix correspond à une année d'enseignement gratuite dans une de nos écoles partenaires,

#### **Bourse d'apprentissage**

Ce prix, réservé aux lauréats âgés entre 17 et 19 ans, consiste en un stage d'une année dans une de nos compagnies partenaires.

Le concours du Chausson d'Or se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix.

Les prix seront remis sur la scène par le jury, les candidats devront se présenter en costume.

## **RESULTATS**

- Pour accéder en finale, les résultats seront en ligne et affichés à la fin de la demi-finale.
- Les résultats de la finale seront en ligne à la fin du concours.

## **NOTATIONS**

Les notes sont attribuées sur la base de 20 points pour l'artistique et de 20 points pour la technique.

**Éliminatoire :** Le jury procédera à l'évaluation technique et artistique des candidats. Un classement sera établi en fonction des notes. Les candidats n'ayant pas obtenu suffisamment de points ne seront pas sélectionnés pour la finale.

**Finale :** Le jury procédera à nouveau à l'évaluation technique et artistique des candidats. Le classement des finalistes sera obtenu par l'addition des points de l'éliminatoire et de la finale.

## **JURY**

Le jury du concours du Chausson d'Or sera composé de personnalités du monde de la danse.

## **ARTICLE 9**

### **SCÈNE**

Les dimensions de la scène de la Salle Pleyel sont les suivantes :

Largeur 18m, Profondeur 12m, Pente 0%

Les épreuves du concours programmées sur scène se dérouleront à pleins feux sur fond d'un cyclo de couleur.

## **ARTICLE 10**

### **VOCATION DU CONCOURS DU CHAUSSON D'OR**

Le concours est ouvert aux jeunes de 14 à 19 ans de formation classique. Il leur permet de se produire sur une très belle scène parisienne et de se confronter aux élèves de toutes nationalités.



## CONCOURS DE PARIS LE CHAUSSON D'OR

Demi-finales, Finales, Master Class, rencontres avec le jury, spectacle, gala de clôture dans la ville lumière, haut lieu de la danse.

Une ambiance conviviale où la danse demeure au centre de toutes les passions.  
Le concours se distingue par son climat chaleureux et par son organisation rigoureuse.

Il offre à ces jeunes talents venus de tous pays l'occasion d'être vus par un jury composé de personnalités du monde de la danse et de pouvoir intégrer des grandes écoles ou compagnies internationales

Chacun des candidats, venus du monde entier, va donner le meilleur de lui-même, dans l'espoir de décrocher une bourse d'études ou d'apprentissage qui lui ouvrira la voie à une carrière de danseur professionnel.

Les nombreux prix décernés permettent également la mise en lumière des lauréats.

### **ARTICLE 11**

#### **HÉBERGEMENT**

Les candidats sont responsables de leurs frais de voyage et d'hébergement.

### **ARTICLE 12**

#### **PHOTOGRAPHIES, PRISES DE VUE, ENREGISTREMENTS VISUELS OU AUDIOVISUELS ET LEURS DIFFUSIONS**

Le concours du Chausson d'Or se réserve le droit d'effectuer des enregistrements photos et vidéos à tout moment pendant la durée du concours. Cela comprend les Masters Class, les répétitions en studio et sur scène et toutes les activités dans les lieux fréquentés par les candidats.

En s'inscrivant les parents et les candidats donnent leurs autorisations express d'utiliser ces photos et vidéos à des fins promotionnelles du concours du Chausson d'or (reproduction, diffusion, distribution, retransmission, vidéos, médias sociaux, affiches, sites en ligne).

Toutes les photographies, prises de vue, enregistrements visuels ou audiovisuels de l'exécution par les candidats des variations ainsi que de l'ensemble des prestations des candidats, quel que soit le moyen ou le support utilisé pour effectuer ces enregistrements, sont la propriété exclusive du Concours du Chausson d'Or.

Les candidats et parents cèdent les droits décrits dans le présent article au Concours du Chausson d'Or, de manière définitive et irrévocable, sans aucune limite de temps et de lieu, et renoncent à toute prétention, paiement, rétribution, remboursement de frais ou autre compensation de quelque nature que ce soit à l'égard du Concours du Chausson d'Or ou de tiers utilisateurs des dits enregistrements, relativement aux droits ainsi cédés au Concours du Chausson d'Or.

Les candidats et parents acceptent en particulier que les sponsors du Concours du Chausson d'or qui financent les prix attribués aux finalistes et aux lauréats puissent utiliser tout ou partie de ces enregistrements dans leurs campagnes publicitaires.

Le comité de direction du Concours du Chausson d'Or décide seul des contrats avec des chaînes de télévision ou avec des particuliers.



Aucun enregistrement visuel ou audiovisuel des dites variations et prestations des candidats ne peut être effectué sans l'accord écrit du comité du concours.

## **ARTICLE 13**

### **ORGANE DE DECISION**

Le concours du Chausson d'Or est seul habilité à décider d'une éventuelle dérogation au règlement du concours.

Les décisions du jury du concours concernant la demi-finale et la finale ainsi que l'attribution des prix sont définitives et sans appel. Un membre du jury n'est pas autorisé à juger un candidat avec qui il a travaillé directement ou un candidat provenant d'une école à laquelle il est lié.

### **RESPONSABILITES**

Le comité organisateur n'assume aucune responsabilité pour tout accident corporel ou préjudice matériel causés à toute personne ou subis par elle, tant au cours des épreuves que des déplacements organisés par le concours. Les candidats doivent s'assurer eux même contre les accidents, la maladie et le vol.

Un candidat se présentant au concours avec un handicap ou une blessure ne lui permettant pas d'y participer ne sera pas pris en charge par le comité organisateur.

### **SECURITE**

Afin de respecter les normes de sécurité du théâtre, nous remercions par avance les candidats, professeurs et parents de se munir de leurs badges nominatifs, de leurs billets ou de leurs laissez-passer.

### **REMBOURSEMENTS**

Des remboursements ne seront délivrés qu'en cas de blessure du candidat inscrit après une déduction de 40 euros de frais administratifs. Le comité du concours du Chausson d'Or doit en être informé au plus tard une semaine avant le début du concours par mail : [info@chausson-or.com](mailto:info@chausson-or.com) accompagné d'un certificat médical.

## **ARTICLE 14**

### **LISTE DES VARIATIONS DU REPERTOIRE IMPOSEES - Catégorie 14-15 - Filles**

- **Arlequinade** - Variation du Pas de Deux
- **Coppélia** - toutes les variations
- **Diana & Actéon** - Variation du Pas de deux
- **Don Quichotte** - Variations de Kitri de l'Acte I, variation de Cupidon de l'Acte II, variation de Kitri du Pas de deux - Acte III
- **Fairy Doll**
- **Flammes de Paris** - Variation du Pas de Deux
- **Giselle** - Variation de la paysanne du Pas de deux - Acte I
- **La Belle au bois dormant** - Variation de l'Oiseau bleu Acte III, variation de la fée lilas Acte I
- **La Esmeralda** - Variation du Pas de Deux
- **La fête des fleurs à Genzano** - Variation du Pas de Deux
- **La fille Mal Gardée** - Variation du Pas de Deux
- **Le Corsaire** - 2<sup>ème</sup> Variation Pas de trois des Odalisques
- **Le Lac des cygnes** - 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> variations du Pas de trois - Acte I



## CONCOURS DE PARIS LE CHAUSSON D'OR

- **Paquita** - 1 ère et 2 ème variations du Pas de trois
- **Napoli** - Variations du Pas de Six
- **Talisman** - Variation du Pas de Deux

### LISTE DES VARIATIONS DU REPERTOIRE IMPOSEES - Catégorie 14-15 - Garçons

- **Arlequinade** Variation du Pas de Deux
- **Coppélia** Variation de Frantz - Acte III
- **Diana & Actéon** Variation du Pas de deux
- **Don Quichotte** - Variation de Basile du Pas de deux - Acte III
- **Flammes de Paris** Variation du Pas de Deux
- **Giselle** - 1<sup>er</sup> et 2 ème variations du paysan du Pas de deux - Acte I
- **Napoli** - Variations du Pas de Six
- **La Belle au bois dormant** - Variation de l'Oiseau bleu - Acte III
- **La Esmeralda** - Variation du Pas de Deux
- **La fête des fleurs à Genzano** - Variation du Pas de Deux
- **La Fille Mal Gardée** - Variation du Pas de Deux
- **Le Corsaire** - Variation du Pas de deux
- **Le Lac des cygnes** - Variation du Pas de trois - Acte I
- **Les Sylphides** - Variation du poète
- **Paquita** - Variation du Pas de trois
- **Talisman** - Variation du Pas de Deux

### LISTE DES VARIATIONS DU REPERTOIRE IMPOSEES - Catégorie 16-17 – Filles

- **Casse-Noisette** - Variation du Pas de Deux -Acte III
- **Diana & Actéon** - Variation du Pas de deux
- **Don Quichotte** - Variations de Kitri - Acte I, variations de La reine des dryades, de Dulcinéa - Acte II, variation de Kitri du Pas de deux - Acte III
- **Flammes de Paris** - Variation du Pas de Deux
- **Giselle** - Variation de Gisèle - Acte I
- **Grand Pas Classique d'Auber** - Variation du Pas de deux
- **La Bayadère** - Les 3 variations du royaume des ombres, Gamzatti variation du Pas de deux
- **La Belle au bois dormant** - Variation de la fée lilas - Acte I, Variations d'Aurore - Acte I, Acte II, Acte III
- **La Esmeralda** - Variation du Pas de Deux
- **La fille Mal Gardée** - Variation du Pas de Deux
- **La fête des fleurs à Genzano** - Variation du Pas de Deux
- **Le Corsaire** - 2 ème variation Pas de trois des Odalisques – Variation du Pas de deux
- **Le Lac des cygnes** - 1 ère et 2 ème variations du Pas de trois - Acte I
- **Napoli** - Variations du Pas de Six
- **Paquita** - 1 ère et 2 ème variations du Pas de trois, variation de l'étoile - Acte II
- **Raymonda** - toutes les variations
- **Talisman** - Variation du Pas de Deux

### LISTE DES VARIATIONS DU REPERTOIRE IMPOSEES - Catégorie 16-17 - Garçons

- **Casse-Noisette** - Variation du Pas de Deux – Acte III
- **Coppélia** - Variation de Frantz - Acte III
- **Diana & Actéon** - Variation du Pas de deux
- **Don Quichotte** - Variation de Basile du Pas de deux - Acte III
- **Flammes de Paris** - Variation du Pas de Deux
- **Giselle** - 1<sup>er</sup> et 2 ème variations du paysan du Pas de deux - Acte I, Variation du prince Albrecht - Acte II





CONCOURS DE PARIS  
LE CHAUSSON D'OR

- **Grand Pas Classique d'Auber** - Variation du Pas de deux
- **La Bayadère** - Variation de l'idole dorée
- **La belle au bois dormant** - Variation de l'Oiseau bleu Acte III, variation du prince Désirée - Acte III
- **La fille Mal Gardée** - Variation du Pas de Deux
- **La fête des fleurs à Genzano** - Variation du Pas de Deux
- **La Sylphide** - Variations de l'Acte I, 1 ère variation de James - Acte II
- **Le Lac des cygnes** - Variation du Pas de trois Acte I, variations de Siegfried cygne noir - Acte III
- **Les Sylphides** - Variation du poète
- **Le Corsaire** - Variation du Pas de deux
- **La Esmeralda** - Variation du Pas de Deux
- **Napoli** - Variations du Pas de Six
- **Paquita** - Variation du Pas de trois
- **Raymonda** - Variation du grand pas de deux
- **Talisman** - Variation du Pas de Deux

**LISTE DES VARIATIONS DU REPERTOIRE IMPOSEES - Catégorie 18-19 - Filles**

- **Casse-Noisette** - Variation du Pas de Deux - Acte III
- **Diana & Actéon** - Variation du Pas de deux
- **Don Quichotte** - Variations de Kitri - Acte I, variations de La reine des dryades, de Dulcinéa - Acte II, variation de Kitri du Pas de deux - Acte III
- **Etude** - Variation de la danseuse
- **Giselle** - Variation de Gisèle Acte I
- **Grand Pas Classique d'Auber** - Variation du Pas de deux
- **La Bayadère** - 3 variations du royaume des ombres, Gamzatti variation du Pas de deux
- **La Belle au bois dormant** - Variations d'Aurore - Acte I, Acte II, Acte III
- **La cigarette de Suite en blanc** Serge Lifar (avec autorisation de la fondation Serge Lifar)
- **Le Corsaire** - Variation du Pas de deux
- **La Esmeralda** - Variation du Pas de Deux
- **La flute de Suite en blanc** Serge Lifar (avec autorisation de la fondation Serge Lifar)
- **Le Lac des cygnes** - Variation d'Odette -Acte II, variation d'Odile – Acte III
- **Paquita** - Variation du grand pas de deux, variation de l'étoile - Acte II
- **Raymonda** - toutes les variations
- **Sérénade de Suite en blanc** Serge Lifar (avec autorisation de la fondation Serge Lifar)

**LISTE DES VARIATIONS DU REPERTOIRE IMPOSEES - Catégorie 18-19 - Garçons**

- **Casse-Noisette** - Variation du Pas de Deux - Acte III
- **Diana & Actéon** - Variation du Pas de deux
- **Don Quichotte** - Variation de Basile du Pas de deux - Acte III
- **Etude** - Variation du danseur
- **Grand Pas Classique d'Auber** - Variation du Pas de deux
- **Giselle** - Variation du prince Albrecht - Acte II
- **La Bayadère** - Variation de Solor
- **La Belle au bois dormant** - Variation du prince Désirée -Acte III
- **La Esmeralda** - Variation du Pas de Deux
- **La Mazurka de Suite en blanc** Serge Lifar (avec autorisation de la fondation Serge Lifar)
- **La Sylphide** - Variations de l'Acte I, 1 ère variation de James - Acte II
- **Le Corsaire** - Variation du Pas de deux
- **Le Lac des cygnes** - Variation de Siegfried cygne noir -Acte III
- **Paquita** - Variation du grand pas de deux
- **Raymonda** - Variation du grand pas de deux



CONCOURS DE PARIS  
LE CHAUSSON D'OR

Les candidats seront pénalisés en cas de non-respect du règlement.

**Seul le règlement en langue française fait foi.**

Directrices Artistiques & Exécutives

Mmes Isabelle et Patricia Stanlowa

[info@chausson-or.com](mailto:info@chausson-or.com)

33+1 45 63 20 96

[www.chausson-or.com](http://www.chausson-or.com)



CONCOURS DE PARIS  
LE CHAUSSON D'OR



SALLE PLEYEL